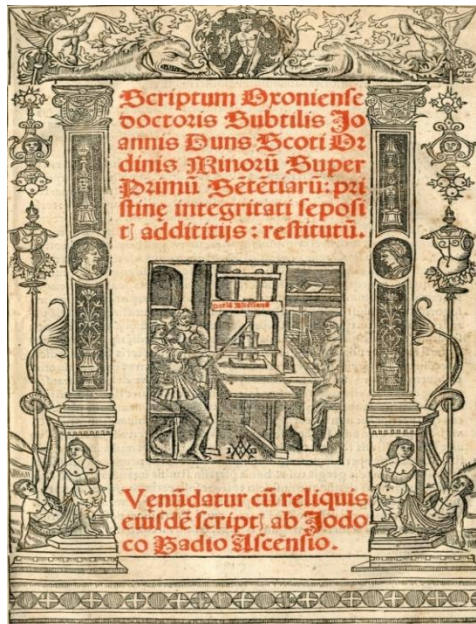


LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*



LES INCUNABLES

*Revue congolaise des sciences de l'information
et de la communication*

ISSN 2414-4290

N°04 - décembre 2019

LES INCUNABLES

Revue congolaise des sciences de l'information et de la communication

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Parcours Des Sciences et Techniques de la Communication

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication :

Jean-Félix MAKOSSO, Maître de conférences, CAMES

Rédacteur en chef :

Dr François BIYELE, Maître-Assistant, CAMES

Comité scientifique :

Abolou Camille Roger, Université Bouake, Nguimbi Marcel, Université Marien Ngouabi, Kiyindou Alain, Université Bordeaux Montaigne, Damome Etienne, Université Bordeaux Montaigne, N'goran Poame Léa, Université Bouake, Chaudiron Stephane, Université Lille 3, Nanga Adjaffi Angéline, Université Houphouet Boigny, Coutant Alexandre, Université Besançon, Mombo Alain Michel, Université Marien Ngouabi, Tsokini Dieudonné, Université Marien Ngouabi, Nsonssissa Auguste, Université Marien Ngouabi, Ntetani Lucien, ESG Paris, Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Ngamoundsika Edouard, Université Marien Ngouabi, Toa Agnini Jules, Université Houphouet Boigny, Gakosso Jean-Claude, Université Marien Ngouabi, Miyouna Ludovic Robert, Université Marien Ngouabi, Bou-dimbou Bienvenu, Université Marien Ngouabi.

Comité de lecture :

Theodora Milly, Georges Madiba, Kouango Elie Roger, Ossombo Yombo Remy, Nganga Elie Sosthène, Moussavou Ferdinand, Locko Arsene, Ismael de Broux Koffi, Jean-Baptiste Boulingui, Thomas Atenga.

Comité de rédaction :

Passi-Bibene, Biyéle François, Ngoma Benjamin, Bossoto Idriss Antonin, Boudimbou Bienvenu, Makosso Jean-Félix, Ndeke Jonas, Ngoma Seraphin, Ngatse Lili Stephanie, Dimix Nicole Laure Theodora, Locko Davy.

ISSN 2414-4290

Couverture : Photo Josse Bade 1519

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*

SOMMAIRE

BIBENE Passi

La régulation de la publicité en République du Congo 9

DJEBI Kahou Albert

Enjeux des médias sociaux dans le débat politique en Côte d'Ivoire :
une approche de la démocratie participative dans l'espace public nu-
mérique 25

GOHI LOU GOBOU Bien-Aimée

Stratégie de sensibilisation pour une éducation scolaire de la jeune
fille en Afrique Francophone subsaharienne : le cas de la commune
d'Abidjan en Côte D'Ivoire 41

LOUMBOUZI Didier Arcade / NKIE-MONGO Clèves Méfiance

Police brutality and new technologies in the United States of America
..... 57

NDEKE Jonas Charles

La logique d'exclusion dans le traitement de l'actualité de *Télé-Congo*
et *DRTV* à travers la provenance des sources d'images (Congo–Braz-
zaville) 69

VARIA

ANTSUE Jean Bruno

La représentation identitaire du métis dans l'œuvre romanesque de
Henri Lopes 85

BOKOTIABATO MOKOGNA Zéphirin

The world of conflicts in Chinua Achebe's *Arrow of God* 103

DIALLO Asséta

Description des anthroponymes individuels Peuls 121

DIOMANDE Saty Dorcas

Des écritures de la violence à l'écriture de la violence non-violente
dans l'œuvre de Nathalie Sarraute 139

EPOUNDA Mexan Serge

Distribution of characters in Chinua Achebe's *No longer at ease* 155

GANKAMA Laurent

Des perspectives émancipatoires de la discussion rationnelle et leur intérêt pour la femme 169

GO-DZO MAKAMBO Guelord

Les enjeux du superlatif dans le discours publicitaire des sociétés congolaises de téléphonie mobile MTN et AIRTEL 185

KADJA Sanhou Francis / BONY Yao Charles

L'interculturalité langagière dans l'espace urbain : l'exemple de *la route*, pièce théâtrale de Wole Soyinka 201

KOUASSI Konan Stanislas / TÉLÉ Zérégbé / KOFFI Hamanys Broux De Ismael

Enjeux et défis de la documentation des langues ivoiriennes 225

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul

Marques de l'interlocuteur et valeurs interlocutoires dans des prises de parole d'apprenants 241

MATONGO NKOUKA Anicet Odilon

La théâtralité dans le couper-décaler congolais 257

N'CHO Rachel

La guerre des femmes de Zadi Bottey Zaourou : une guerre du genre dans le labyrinthe du repositionnement social pour l'égalité et le développement durable 285

N'DOULI Guy Blaise

Focalisation contrastive et variation de l'ordre des mots en kituba (h10b) et en civili (h12) 301

NDOUNIA Amen Krishna

Des états de conscience à la translation des formes de gouvernement : causes d'instabilité sociopolitique et le devenir d'une conscience citoyenne au Congo 321

NGANGA Elie Sosthène

Représentations de la féminité, sexualité et violences sexistes dans les sketches populaires de la République Démocratique du Congo 347

NIANGUI GOMA Lucien

Les Téké de Mfoa (NCUNA) des courtiers obligés dans la prise de possession territoriale du Congo-français par les européens (XVI^e-XIX^e siècles) 361

NOGBOU Ebisseli Hyacinthe

Crise identitaire en Afrique, une fabrique de l'Etat post colonial 391

NSOUKINA MAMBOUENI Andriana Riccy

Treizième femme dans *Moi, veuve de l'empire* de Sony LABOU TANSI 403

SABLE GNAHOUA Jean-Jacques

Religion and materialism in african drama : the case study of Wole Soyinka's *the trials of brother jero* 417

LA GUERRE DES FEMMES DE ZADI BOTTEY ZAOUROU : UNE GUERRE DU GENRE DANS LE LABYRINTHE DU REPOSITIONNEMENT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rachel N'CHO

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Carelhn@gmail.com

Résumé : *Le Genre parce qu'il est perçu, selon l'historienne J.W. Scott, comme une autre façon de signifier des rapports de pouvoir demeure confronté à des confusions, qui gomme ses avancées, réduisant ce concept à une pure création féministe dont l'enjeu est de faire la guerre aux hommes. Or la guerre des femmes pour l'égalité n'est pas une guerre contre les hommes, mais plutôt une guerre pour la défense de l'utilité d'un projet de société empreint d'humanisme. La dynamique du projet de société qu'est le Genre repose sur le principe du respect des lois sociales, l'acceptation du partage des biens et des valeurs culturelles ainsi que des savoirs, des savoir-faire et le droit à la visibilité c'est-à-dire au positionnement social. À cet égard, le Genre développe un humanisme qui considère tout être humain comme un humain à part entière, avec des droits imprescriptibles et des devoirs dont le tout renvoie à un choix de responsabilité et donc à un choix de citoyenneté. Le genre, par conséquent constitue une injonction de développement durable, au « vivre ensemble » et à la « bonne gouvernance » qui ne peut faire l'impasse de la reconnaissance d'une véritable mutation de la pensée et des pratiques qu'il entraîne.*

Mots clés : genre, guerre, labyrinthe, repositionnement social, égalité, développement durable

Abstract : *Gender because it is perceived, according to the historian Joan W. Scott, as another way to signify power relations remains confronted with confused, which erases its progress, reducing this concept to a pure feminist creation which the challenge is to wage war against men. But women's war for equality is not a war against men, but rather a war for the defense of the usefulness of a society project, marked by humanism. The dynamics of the social project that is Gender is based on the principle of respect for social laws, the acceptance of the sharing goods and cultural values as well as knowledge, know-how and the right to visibility it's means social positioning.*

In this regard, the Gender develops a humanism that considers every human being as a human being in its own right, with imprescriptible rights and duties that refer to a choice of responsibility and therefore to a choice of citizenship. Gender, therefore, constitutes an injunction for sustainable development, for "living together" and for "good governance" that can not ignore the recognition of a real change in thought and practices that it causes.

Keywords : *gender, war, labyrinth, social repositioning, equality, sustainable development*

Introduction

Depuis le début du XXème siècle, dit L. Murat (2006, p.3), une idée « gagne du terrain : la gradation entre masculin et féminin », qui constitue un véritable problème social contemporain. En effet, jamais le concept masculin/féminin appelé également Genre n'a été aussi enclin à la controverse comme le démontre ces dernières années sa récurrence dans les forums de la réflexion et de la décision juridique, politique et artistique ainsi que dans les études universitaires. Ce qui sème actuellement, comme l'indique l'intitulé de l'ouvrage de la philosophe J. Butler (2005) un véritable « Trouble dans le genre ». Dès lors, la question de L. Laufer (2014) : *Qu'est-ce que le genre ?* mérite d'être posée à maintes reprises et autant que nécessaire pour que toute la lumière soit faite sur les fondements de ce concept et son évolution.

Pour l'essentiel, le Genre peut se définir comme l'ensemble des interactions et différenciations entre les hommes et les femmes produites par la société dans laquelle ils vivent. Dans son approche, ce concept repose particulièrement sur la remise en cause des processus qui différencient et hiérarchisent les individus en fonction de leur sexe. En tant que tel cette répartition des rôles, des responsabilités, des activités et des ressources entre femmes et hommes parce qu'elle est source d'inégalités révèle que la liberté des femmes à jouir des droits humains se trouve vraisemblablement limitée et quelque fois quasi-inexistante.

Pour autant, ce serait une erreur de réduire le concept de Genre à la femme seule. Ce concept s'intéresse autant à la femme qu'à l'homme sur le principe d'égalité à travers la promotion de l'équité et le respect des droits fondamentaux de chacun. Or ce qui est donné à voir dans la pièce théâtrale *La guerre des femmes* (2001) du poète-dramaturge ivoirien Z. B. Zaourou, c'est la mise en scène des voix dissonantes des femmes et des hommes pour la conquête et la conservation de pouvoirs. Ceci semble transformer le concept de Genre en un champ de bataille où chacun (e) rangés dans ses tranchées guète l'autre pour mieux l'avoir à l'usure.

Ces attitudes de confrontations et de résistances soulèvent des questionnements d'ordre ontologique allant jusqu'à bouleverser les assises de l'anthropologie sur les rapports de sexe, et leurs implications ou échos dans tous les secteurs de la vie. Partant, pourquoi toutes ces résistances au concept de Genre ? Ainsi, dans le contexte qui est le nôtre, fortement marqué par la domination de l'homme sur la femme, comment cette question désormais entrevue comme un processus de déconstruction et de reconstruction vient-elle défier les systèmes traditionnels de classification sociale des rôles ? Comment évaluer la résistance masculine par rapport à la résistance féminine ? Comment changer les choses pour parvenir à une réelle égalité entre les femmes et les hommes ?

Dans ce champ de réflexion infinie, il s'agira, dans une démarche théorique, une approche pratique et méthodique, de montrer comment le concept de Genre, en déplaçant des bornes préétablies vient redéfinir l'ancrage d'une société humaine plus égalitaire et inclusive, gage de développement durable. À la fois une volonté de comprendre et de mettre cette compréhension au service d'un changement nécessaire et difficile.

1. Quand le concept du genre vient déplacer des « bornes » préétablies

Le constat est clair que l'évolution du concept du genre, au quotidien sur le terrain, est plus que lente et tortueuse. Aussi, comprendre une telle non-évolution, c'est comprendre la logique sociale préétablie depuis la création de la société humaine. En effet, cette société dans ses fondements est construite sur une anthropologie, une connaissance de l'homme fondée sur un ordre social préétabli. Cet ordre qui est celui de la société sexuée, forme des espaces où il se donne à voir des relations asymétriques homme/femme, imposant la forme d'un pouvoir homogène et structurée.

1.1. Au fondement de la société sexuée

La société humaine est constituée de représentations diverses dont l'un des repères biologiques essentiels auquel elle renvoie est l'identification des sexes en male/femelle. Cette réalité, comme le fait remarquer D. Jodelet, (1989c, p.36) constitue l'une des représentations sociales qui est une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Il est évident qu'une telle représentation conduit à un système d'interprétation de la réalité qui nous apprend deux choses : d'une part que le sexe est une marque d'appartenance qui garantit une identité sociale et d'autre part qu'il permet de distinguer et de catégoriser tout ce qui apparaît comme « différents ». Et P. Rateau (2000, p.81) pour qui, « Autrement dit, les représentations sociales remplissent à la fois une fonction de savoir, une fonction identitaire

et une fonction d'orientation ». Ces fonctions vont donc marquer, à travers des processus psychosociaux, des différences au niveau des comportements, des jugements et des représentations. Alors apparaît la notion de différenciation sociale qui selon R. Bourdon (2012, p.62) désigne l'« un des éléments de la stratification sociale, (...) processus par lequel les positions sociales sont définies et distinguées les unes des autres en assignant à chacune d'elles un rôle ou un ensemble de rôles spécifiques » qui pourrait s'appréhender comme une dimension fondamentale et constitutive de tout lien social, un élément du fonctionnement de toute société. Dans *la guerre des femmes* de Z.B. Zadi (p. 37 & 49), il existe une cité des hommes distincte de la cité des femmes là où chacun exerce les prérogatives liées à sa personnalité.

1.2. Les distorsions d'un statut naturel de « différenciation » homme/femme

Au-delà des différences homme/femme, considérées comme des « états naturels » de la structuration sociale, il n'en demeure pas moins que ces statuts laissent transparaître des données sujettes à des interprétations subjectives et non neutres. En effet dans les faits, elles organisent les relations entre ces deux groupes, dans un environnement constamment soumis aux évaluations et aux comportements d'autrui, c'est-à-dire l'un envers l'autre, le plus souvent l'un contre l'autre. Dès lors, la différenciation apparaît d'emblée comme un système inégalitaire de stratification sociale et comme une catégorisation des individus répartis aux divers niveaux de cette structuration.

Cette distinction d'un être d'un autre traduit bien les aspects d'une structuration sociale des différences contenu dans la notion de stratification qu'explique G.N. Fischer (1991, p.141) pour qui :

« l'idée de stratification sociale repose sur l'observation de l'existence de relations hiérarchisées entre les différentes couches sociales, relations définies comme résultant d'une répartition inégale des biens et des valeurs en un ensemble de positions pyramidales distinctes et séparées les unes des autres par des institutions qui en régissent la valeur. La stratification désigne un classement hiérarchique des groupes suivant un système complexe de valeurs considérées comme importante dans une société donnée ».

Il se dégage de l'explication de la stratification, un classement hiérarchique des hommes et des femmes dans la réalité sociale qui s'établit, selon M. Weber (1922), à partir de trois dimensions de la société : économique, sociale et politique. La dimension économique, relative au pouvoir d'achat, détermine, pour chaque groupe, les chances de posséder un certain nombre de biens. La dimension sociale définit le rang qui détermine la chance caractéristique, pour l'homme et la femme de jouir d'une considération sociale

concrétisée dans la possibilité d'accéder à l'honneur social donné à travers une place occupée dans une hiérarchie de prestige. Et finalement, la dimension politique renvoie à la position des hommes et des femmes dans la hiérarchie des pouvoirs. Cette dimension selon Weber est exercée par les partis politiques perçus comme des groupements qui ont pour objectif de s'approprier le pouvoir pour bénéficier des signes de prestige qui lui sont assignés. Selon G. N. Fischer (1991, p.142) « Dans ce sens, le pouvoir est défini comme la chance, pour un homme ou un groupes d'hommes, de réaliser leur volonté dans une action commune, même contre la résistance d'autres membres qui participent à cette action ».

Ces trois formes de stratification semblent simples dans la présentation, mais bien plus complexe dès lors qu'elles s'établissent sur un principe d'identité homme/femme qui reconnaît occuper ou est reconnu comme occupant des positions supérieures ou inférieures l'un par rapport à l'autre. Du coup, le fonctionnement de la stratification sociale repose sur un système de hiérarchies multiples à l'intérieur desquelles apparaissent des relations d'inégalités, nourries par des catégorisations et des discriminations ; deux processus essentiels de la différenciation sociale, que vient dénoncer la question du genre.

1.3. Battues en brèche par la question du Genre

Ce qui est battu en brèche par le concept du genre, c'est l'actuel fonctionnement « égalitaire » du système social de différenciation qui est véritablement biaisé par des a-priori théoriques et culturels qui privilégie une perception subjective des valeurs auxquelles les individus adhèrent. S'il est entendu que la différenciation indique le processus par lequel un individu exprime une affirmation de soi à travers sa singularité par rapport à autrui, il va sans dire qu'elle justifie un certain nombre de phénomènes interpersonnels comportementaux qui se traduisent au plan psychosocial de deux manières spécifiques et complémentaires : la catégorisation et la discrimination. Relativement à l'idée de catégorisation, G.N. Fischer (1991, p.165) rappelait la définition de Tajfel (1981) qui entendait par catégorisation :

« Les processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories : groupes de personnes, (...) (ou groupes de certains de leurs attributs) en tant qu'ils sont, soit semblables, soit équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un individu ».

Il ressort de cette définition que la catégorisation se manifeste par trois mécanismes : le jugement perceptif, les stéréotypes et l'identité. Le jugement perceptif apparaît comme un mécanisme de sélection, processus cognitif d'organisation à travers lequel certaines propriétés physiques ou attributs sociaux doivent correspondre à des attentes préalables et justifier par ce qui se

voit, en simplifiant la réalité objective. Il s'ensuit alors la formation des stéréotypes. Selon G.N. Fischer (1991, p.169) :

« Les stéréotypes constituent ainsi un matériel résiduel de nos perceptions qui se sont solidifiées en unités cognitives simples, en système pétrifiés, qui nous permettent d'organiser, en le simplifiant, voire en le déformant, un monde social aux caractéristiques « compréhensibles » et de nous y adapter ».

Dans *la guerre des femmes* (p.12), un homme dans son discours sur les rapports entre l'homme et la femme dans nos sociétés modernes affirme que :

« Les femmes sont des fauves (...). Il faut enfouir les femmes dans le secret des arrière-cours, les empêcher d'errer à travers la cité. Votre paix est à ce prix. Il est des plaisantins parmi nous qui encouragent les mouvements de la prétendue libération des femmes (...) l'homme est prisonnier de la femme, il s'agit de libérer l'homme ».

Et le personnage féminin Mahié (p.51) de dire des hommes : « (...) Ce que vous devez savoir, c'est que les hommes sont cruels, très cruels et dangereux. Ils ne connaissent pas le prix de la vie. Ils tuent pour le plaisir de tuer. Jamais je n'accepterai qu'ils nous approchent. Jamais! ».

Partant, il apparaît dans les stéréotypes une certaine vérité non seulement parce qu'ils comportent certaines caractéristiques de la réalité sociale, mais surtout, parce qu'en tant que référents qui orientent les jugements et les décisions, ils opèrent une transformation objective de la réalité, transformation qui, à son tour, va constituer une nouvelle façon de définir et de comprendre cette réalité qui n'est déjà que autre chose. Les stéréotypes vont alors déclencher l'idée d'identité comme sentiment de soi qui tend à introduire une différenciation entre soi et autrui, un jugement comparatif et évaluatif qui joue à la faveur de l'un ou l'autre. Cela transparaît fortement dans les interactions sociales dans la mesure où les relations avec autrui s'établissent à travers des comportements différenciateurs fondés sur des préjugés et la discrimination. Le préjugé qui représente ainsi un jugement réfractaire aux composantes objectives d'une réalité va conduire à la discrimination qui place les individus dans une position de subordination ou d'exclusion à travers le rejet verbal, l'évitement, la discrimination proprement dite (le refus de traiter un groupe de personnes comme les autres) et l'agression physique.

Au total, la catégorisation, les préjugés et la discrimination représentent les aspects essentiels de la différenciation qui rendent les relations sociales entre les hommes et les femmes conflictuelles. La différenciation pour tout cela apparaît comme la légitimation de situations inégalitaires qui déconstruit davantage les rapports interpersonnels. C'est donc en termes de mesures cor-

rectives des inégalités sociales que le concept du Genre apparaît comme essentiel à l'instauration d'une interaction pacifique entre l'homme et la femme. Dans sa méthodologie, le Genre procède par une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique en rendant visibles les inégalités afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets de développement. Le Genre dans sa manifestation quotidienne va donc remettre en cause toutes les représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives afin de donner aux hommes et aux femmes des références modèles à adopter pour une société plus égalitaire et inclusive, donc plus humaniste.

Les femmes dans leur « guerre » se saisissent de l'« espace de concertation » qu'offre le concept de Genre pour dénoncer leur position sociale de subordination et demander que soit redéfini une société plus égalitaire et inclusive pour tous.

2. Pour redéfinir l'ancrage d'une société humaine plus égalitaire et inclusive

Le Genre, loin d'être une autre désignation de la femme est plutôt un concept politique et mobilisateur, qui va au-delà des différenciations sexuelles, pour réguler voire équilibrer les rôles féminin et masculin telles que socialement construites. Dès lors que dans l'exercice effectif de son rôle, la femme se retrouve dans une position de « vulnérabilité » sociale croissante, il est donc impérieux pour elle de rentrer en « guerre » pour revendiquer à travers la reconnaissance de la dynamique sociale de la différenciation, une valorisation de rôle de la femme en tant que droit inaliénablement Humain.

2.1. Une reconnaissance de la dynamique sociale de la différenciation

S'il est établi que la première différenciation entre la femme et l'homme est d'ordre biologique, cet ordre ne peut et ne doit pas automatiquement contribuer à façonner des comportements visant à exploiter subjectivement « les faiblesses » naturellement sexuée en normes sociales. Bien au contraire, il s'agit de reconnaître dans la différence, une dynamique irréversible de la diversité humaine et voir l'Autre dans sa liberté d'être autre que soi-même. Une telle vision implique pour notre société d'opérer un dépassement biologique du sujet pour parvenir à une déconstruction des clichés et stéréotypes et mettre en évidence la pluralité sociale et culturelle qui est le fondement de toute société.

Fort de cela, l'indifférence à la différence trouve sa justification profonde dans la limite des rôles traditionnelles inégalement attribués aux hommes et

aux femmes qui déterminent, par ricochet, les responsabilités et les tâches qu'ils doivent assumer, conformément aux normes, croyances et valeurs sociales. Dès lors, il apparaît nécessaire d'opérer à des reconfigurations du masculin et du féminin, non pas dans le sens d'invertir les rôles afin de faire des hommes des femmes et des femmes des hommes. Mieux encore et surtout, dans l'objectif assigné au concept Genre, il est question de poser les jalons d'un partage équitable des pouvoirs afin que soient atténués, voire disparaissent les inégalités et les désavantages qui sont sources de tensions. Les rapports entre les femmes et les hommes, en tant que acteurs de la société, devraient s'inscrire dans un positivisme logique qui découle d'une interaction féconde, préservant des intérêts communs pour la survie de l'humanité.

Dans le contexte social actuel où ces rapports de pouvoirs et les statuts sociaux traditionnels sont en défaveur de la femme, le concept du Genre devient le cadre politique propice et mobilisateur pour défendre et négocier un meilleur positionnement. La valorisation du rôle social de la femme s'impose comme une nécessité.

2.2. À travers plus de valorisation du rôle social de la femme

Depuis la création du Genre, la multiplication des changements organisationnels (politique, lois, etc.) en faveur des femmes est telle que le concept apparaît vraisemblablement réducteur et sexospécifique. Pourtant il n'en est rien, du moins, que le Genre dans son principe de mettre fin aux rapports d'inégalités sociales trouve un écho plus favorable auprès des femmes, qui se trouvent dans une position de subordination, vis-à-vis des hommes. Pour preuve, des stéréotypes et discriminations liés au Genre, ceux qui touchent la femme pèsent plus dans la balance, la rendant marginalisée et vulnérable.

En effet, l'analyse situationnelle faite depuis le domaine domestique (division du travail domestique, statut de la famille, violences domestiques ; etc.) jusqu'au domaine public (représentation politique, violences sexuelles, liberté d'expression, protection en cas de conflits armés, etc.) en passant par le domaine du travail (relations de travail, nomination à des postes de décisions, possibilités de carrière, harcèlement moral ou sexuel, etc.), révèle que la femme a plus à revendiquer pour un juste équilibre dans l'exercice des pouvoirs politique et économique, que la société met à la jouissance des femmes et des hommes.

Pour l'essentiel, la revendication de la femme porte sur la valorisation de son rôle car son confinement dans un rôle subsidiaire, voire reléguée au rang « d'organisatrice », simple exécutante « est une forme de discrimination sexiste » qui est révolu et n'a plus droit d'être, en ce XXI^{ème} siècle.

Somme toute, les conquêtes des femmes pour l'égalité, loin d'être terminées, sont des actifs non négligeables qui participent non seulement à la valorisation de leur rôle social mais également à la consolidation leur droit Humain en tant que citoyenne.

2.3. Un inaliénable droit Humain

Le droit humain a été défini dans le cadre normatif d'une Déclaration Universelle et une Convention qui s'affirment comme une référence à valeur juridique et un devoir qui s'impose à tous. Il s'agit d'abord de la très fameuse Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1948 qui stipule dans son article premier que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Poursuivant dans son article 2, « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation ».

Cette déclaration trouve son prolongement logique dans la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes, qui fut approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1979. Elle proclame le principe d'égalité entre les femmes et les hommes et constitue le premier instrument juridique international contraignant qui interdit la discrimination contre la femme et oblige les gouvernants à adopter des mesures de discrimination positive pour promouvoir l'équité des genres. Aussi, les membres, dans son article 2, s'engagent-ils à « assurer par voie de législation ou par d'autres moyens appropriés, l'application effective dudit principe ».

Toutes ces déclarations et conventions reconnaissent donc à l'unanimité que tous les droits de l'Homme - civils, politiques et sociaux - sont universels, indivisibles, interdépendants, intercorrélés, et d'une égale importance. Le concept d'égalité qui fonde le concept de Genre ne signifie pas que tous les êtres sont identiques. Bien au contraire, l'égalité dont il est question concerne l'égale répartition des tâches, rôles et responsabilités dans la société. L'égalité des droits fondamentaux des humains. Il s'agit également de l'équité au sens d'une juste redistribution des responsabilités, rôles et un accès équitable aux ressources.

3. Gage de développement durable

La liaison entre développement durable et l'égalité entre les femmes et les hommes soulève naturellement des conflictualités d'ordre anthropolo-

gique, philosophique, politique, historique ou sociologique, et leur articulation repose sur la prise en compte des Droits de l'Homme, considérés comme indissociables au développement, selon la Déclaration de l'ONU (1986) sur le droit au développement. En effet, l'ONU définit le droit au développement comme « un processus global économique, social, culturel et politique » dans lequel « tous les Droits de l'Homme et toutes les libertés fondamentales sont indivisibles et interdépendants ». En cela, ce qui est en jeu est véritablement la mise en commun des intelligences soutenue par une participation égalitaire, fondé sur la démocratie.

3.1. La mise en commun de diverses intelligences

Le Genre, tout en reconnaissant la différence biologique femme/homme va au-delà de cette référence pour promouvoir non pas la différence mais, par contre, la diversité des intelligences mise en jeu dans les manières de voir et de penser, à l'œuvre. Pour autant s'il est admis que les femmes et les hommes sont différents dans les comportements, cette réalité ne rend pas compte de la richesse de la diversité des visions du monde aux enjeux féconds quant au dynamisme de l'altérité. La diversité des intelligences est une source d'enrichissement pour la société qui ne puise dans un large spectre de visions du monde, d'éclairages, d'idéologies et d'expression de créativité.

Dans cette vision existentialiste, les intelligences diverses sont toutes porteuses de la même interrogation : comment coexister et interagir dans un monde pluriel ? Cela induit la nécessité d'apprendre à forger véritablement un avenir commun pour l'humanité à tous les niveaux du tissu socioculturel de la société. À cette fin, le Genre est utile pour nouer des dialogues interintelligences qui combinent de manière complémentaire des aptitudes, des comportements, des savoirs, des compétences, moteurs d'un développement durable et d'une coexistence harmonieuse.

Ainsi, tout aussi important est le rôle dynamique que doivent jouer, les individus dans les efforts pour construire une société cohérente et interdépendante. « Vivre ensemble » en paix place tous les citoyens sur un pied d'égalité tout en respectant les différences de chacun : l'égalité est vitale pour échanger, se comprendre et travailler côte à côte.

3.2. Pour une participation égalitaire

Dans l'approche genre, la mise en commun des intelligences, implique une démarche résolument participative, créant les meilleures conditions pour une participation réelle des femmes. La démarche repose toujours efficacement sur l'idée selon laquelle l'on est soit compétent avec l'autre, soit incompétent, et que nul ne peut, ni ne pourra jamais, en la matière, être compétent tout seul. Ce n'est qu'en construisant ensemble une relation de travail que les

femmes et les hommes pourront déployer leurs compétences à bâtir une société meilleure. C'est en cela que la non-prise en compte des activités, spécificités ou propositions des femmes est en effet une discrimination structurelle. En valorisant les apports des femmes autant que ceux des hommes, l'approche Genre enrichit les connaissances et permet une compréhension plus objective de la réalité. L'approche genre et développement vise à rendre visibles les inégalités afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets de développement. En s'adressant aux personnes comme aux institutions, elle cherche à sensibiliser et changer les mentalités pour imaginer des modes de relations plus démocratiques, tant dans la vie quotidienne que dans la vie économique, sociale et politique.

Cela à juste titre car il suffit de jeter un coup d'œil sur quelques statistiques pour s'en convaincre : la place des femmes montre que l'égale participation est loin d'être une réalité, en état. Aujourd'hui encore, elles sont sous-représentées dans la sphère politique et aux postes décisionnels. En outre, elles sont victimes de discrimination dans l'emploi à travers l'inégalité salariale et une qualité du travail dominée par le temps partiel, le surchômage et la précarité. Là-dessus, il est important de noter que bien que la législation, dans de nombreux pays, ait permis aux femmes d'intégrer la majorité des domaines d'activités et de dépasser « l'encrage » de leur foyer, un écart important entre théorie et pratique en termes d'acquis qui restent souvent fragiles, demeure (Perrot, 2006). Le fossé qui reste à franchir en termes d'égalité professionnelle est mis en évidence par de nombreuses recherches, fossé plus large dans certains secteurs professionnels et géographiques que d'autres. Elles posent aussi la question de l'insuffisance de reconnaissance du travail des femmes. Une enquête de l'ONU (2016) évaluait l'apport du travail non rémunéré des femmes entre 10 et 39% du PIB selon les pays, contribuant plus à l'économie que des secteurs-clés comme le commerce, l'industrie et les transports.

Ces constats posent la question de l'altérité car ce qui fonde le statut de personne ce sont les relations éthiques avec autrui. D'où la prescription de Steyn (2009, p.18) selon laquelle « Devenir un être éthique est l'essence même du fait d'être humain et constitue un aspect à part entière du bien-être de l'individu et de la communauté ». Que le monde aille en diminuant et les possibilités de dialogue en augmentant, le but ultime des femmes et des hommes n'en demeure pas moins de parvenir à l'unité par-delà la diversité, en tissant une tapisserie de la paix à partir des fils de l'égale participation et de la solidarité intellectuelle et morale qui les lient tous ensemble. Sans l'acceptation d'une visée commune, c'est le tissu même de l'existence humaine qui se défera progressivement, par manque de démocratie participative.

3.3. Fondée sur la démocratie

Le genre aujourd'hui n'est pas un concept allant de soi. Mais l'expérience nous confirme qu'il existe un vivant sur la terre qui ne ressemble à aucun autre. Fort de cela, il est nécessaire de repenser, selon I. Joseph (1998, p.69), le « statut participatif » des femmes et des hommes qui « correspond » à une « redéfinition circonstancielle du rôle » de chacun. Il est dorénavant plus question d'assigner de « rôle participatif » rigide mais, de le distribuer à travers un dispositif de dialogue et de co-construction sociale. Vu sous cet angle, la question semble donc établir un contrat de confiance de telle sorte que les femmes et les hommes soient à la fois représentés et visibles, qu'ils aient droit de cité et droit de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. Cela enclenche alors le processus de démocratisation de la société qui veut que le développement soit l'affaire de tous, dans une posture plus active.

En effet, c'est à travers le renouvellement constant des modes participatifs qui relève de la norme de l'action publique contemporaine que les femmes et les hommes expérimentent, comme le souligne J.-L. Prades (2011, p.103), « la construction d'une démocratie participative » qui fait d'eux des acteurs d'une vie politique commune, inclusive et égale. Partir de l'égale participation permet d'abord l'enrichissement mutuel des savoirs en interaction ; ensuite, l'enrichissement des savoir-faire au fil des engagements prit pour relever les défis majeurs; puis l'enrichissement des espaces de convivialité humaine qui, selon I. Illich (1973, p.24), désigne « les relations autonomes et créatives entre individus, et les relations des individus avec leur environnement », terme qui se rapproche d'une conception du monde de type asiatique qui valorise le relationnel, la circularité et l'harmonie, et place par conséquent l'interconnexion et l'interdépendance au-dessus de l'individualité (Miike , 2003) ; et enfin l'enrichissement du savoir-être de chacun et en dialogue avec les autres, dont résulte la possibilité de développement autonome.

Dès lors, la diversité de la participation des femmes et des hommes qui induit la diversité de chemins, de projets et de plénitudes humaines, oblige à repenser au pluriel et de manière fluide les modes de distribution et d'organisation du travail renouvelés par les pensées duales et non dualistes, acquises irréversiblement. Les mesures spécifiques à prendre pour une démocratie participative effective et égalitaire des femmes et des hommes sont nombreuses. Mais pour ne pas qu'elles paraissent vaines et sans effets, elles doivent refléter les fondements réels du projet participatif qui englobe selon Brigitte Bouquet, Jean-François Draperi, Marcel Jaeger (2009) « une vision en termes de vivre et d'agir ensemble » pour faire mouvement vers un idéal porteur de développement. C'est dire que la participation démocratique, selon O. Douard cité par J.L. Prades (2011, p. 199) est un « pouvoir fondé sur la possibilité

d'influer sur les aspects sociaux et économiques de la vie dans la communauté élargie ».

Aussi importante que soit le rôle des hommes à tous les niveaux de la société, la participation valorisante des femmes l'enrichit d'exigences plus fortes. C'est de la rencontre des similitudes et des différences que découlera des éléments nouveaux. La construction d'un monde démocratique peut seulement se construire qu'à travers la diversité car, il n'est des êtres humains que lorsque l'on peut être diversement humain.

Conclusion

Le Genre dans le contexte actuel de mutations sociales évolue tant bien que mal, frayant son petit chemin dans les multiples revendications individualistes à contre-courant des boucliers protectionnistes de positionnements sociaux. Car comme l'a si bien déduit l'historienne J. W. Scott influencée par Foucault, le genre est une autre façon de signifier des rapports de pouvoir. Or qu'est-ce que le pouvoir si ce n'est que cet espace de jeu des possibles qui implique non seulement une relation hiérarchique, une dépendance, une subordination, mais également l'idée d'ordre et de commandement. Et A. Etchegoyen (1994, p.22) de renchérir que « Si le pouvoir n'est pas résolu à forcer l'obéissance, il n'y a plus de pouvoir ». Ainsi, s'il est vrai que l'essence du pouvoir c'est d'être un rapport de forces, se présentant comme outil, moyen de « pouvoir faire quelque chose », alors la seule lutte significative des femmes et des hommes pour la conquête et l'exercice du pouvoir devra se faire à travers des objectifs réducteurs de discriminations sociales, telle est la dynamique dans laquelle s'inscrit le concept Genre.

En effet, dans nos siècles démocratiques, où les femmes sont encore victimes de traitements discriminatoires, le Genre apparaît comme régulateur des inégalités entre femmes et hommes au nom de la justice sociale. Il est vrai que sur le terrain, l'appropriation du concept est encore loin de ce qui était espéré et prend le plus souvent, dans des contextes différenciés, des interprétations pernicieuses voire vicieuses. Ce qui justifie donc que, quand bien même les cadres juridiques qui instaurent l'égalité des femmes et des hommes sont en place, les femmes ne bénéficient pas forcément des mêmes droits réels et continuent à subir des discriminations liées aux préjugés et stéréotypes. Elles subissent encore des inégalités dans l'accès aux postes de décisions, d'élection ; dans la parité salariale, et bien d'autres encore.

Néanmoins, les femmes zadiennes, à l'instar de toutes les femmes, montrent leur détermination et leur abnégation à participer activement à la construction d'une Nation durablement forte, avec les hommes. Pour cela, elles ont conscience qu'aucun coup de force n'est nécessaire comme le révèle leur position conciliatrice et déterminée qui semble dire : NON ! « La guerre des

femmes » contre les hommes n'aura pas, voire jamais lieu. À cet égard l'injonction de F. Rétif (2016) qui dit qu'« Il faut beaucoup aimer les hommes » vient révéler la vision humaniste qui découle du Genre dont les racines profondes plongent dans un autre concept porteur qui est le vivre ensemble. Alors, les femmes malgré tout doivent continuer à cultiver la flamme de la paix dans leur relation « de pouvoir » avec les hommes, pour gagner plus en liberté et en dignité. C'est en réalité, la seule signification du Genre qu'il vaille d'être défendue.

Bibliographie

- BOURDON Raymond, BESNARD Philippe, CHERKAoui Mohamed, LECUYER Bernard-Pierre, 2012, *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse. p. 62.
- BUTLER Judith, 2005, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.
- ETCHEGOYEN Alain, 1994, *Figures du pouvoir*, Paris, Nathan, p.22.
- FISCHER Gustave-Nicolas, 1991, *Les domaines de la psychologie sociale*.
- FISCHER Gustave-Nicolas, 1991, *Les processus du social*. Paris, DUNOD, p. 141.
- ILLICH Ivan, 1973, *La convivialité*, Paris, Seuil, p.24.
- JODELET Denise, 1989c, *Les représentations sociales*. Paris, PUF, p.36.
- JOSEPH Isaac, 1998, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, p.69.
- GOYARD-FABRE Simone, 1998, *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Paris, Armand Colin.
- LAUFER Laurie, 2014, Rochefort Florence (dir.-), *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot.
- MURAT Laure, 2006, *La loi du genre*, Paris, Fayard, p.3.
- ONU 2016, E/CN.6/2017/3, "Autonomisation économique des femmes dans un monde en pleine évolution", Rapport du Secrétaire général, Commission de la condition de la femme 61e session, Nations-Unies, Conseil économique et social.
- http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/CN.6/2017/3&referrer=/english/&Lang=F consulté le 6.10.2019.
- ONU, 1986, *Déclaration sur les droits au développement*, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 41/128 du 4 décembre.
- http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/74_fr.htm, consulté le 07.10.2019
- PERROT Michelle, 2006, *Mon Histoire des Femmes*, Paris, Seuil.
- PRADES Jean-Luc, 2011, *Sociopsychanalyse et participation sociale, Etudes méthodologiques comparées*, Paris, L'Harmattan, p. 103.

- RETIF Françoise, 2016, *Le Masculin dans les œuvres d'écrivaines françaises*, (dir.), Paris, Garnier, p. 36.
- RATEAU Patrick, 2000, *L'approche structurale des représentations sociales*, in *Psychologie sociale*. Paris, Press Editions, p.81.
- STEYN Maryna, 2009, *Intercultural competences in southern Africa, The Africa philosophy of Ubuntu. Report for the State of the Arts and Perspectives on intercultural Competences and Skills*, UNESCO, p.18.
- WEBER Max, 1922, *Economie et société*, tr. Fr., Paris, Plon, 1971.
- YOSHITAKA Miike, 2003, *Beyond Eurocentrism in the intercultural field, Searching for an Asiancentric paradigm*, W. Starosta & G.-M. Chen (dir. Publ.), ferment in the intercultural field, *Axiology/praxis* (p.243-276). Thousand Oaks, CA, Sage.
- ZAOUROU Zadi Bottey, 2001, *La guerre des femmes*, Abidjan, NEI.